

LA FORMATION

Présentation de la structure

Le BUT GEA se découpe en deux parties : un tronc commun, et une spécialisation en parcours. La structure du BUT GEA dans sa globalité et dans ses autres variantes de parcours répond à un cadrage national. Il comprend une part d'enseignements dits « ressources » et de mises en situations concrètes (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation) permettant à l'étudiant de mobiliser l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Différents groupes de travail nationaux ont permis l'élaboration de SAé pour les différents parcours de formation. L'équipe pédagogique est impliquée dans ses groupes de travail. Le parcours GC2F, lui aussi, bénéficie de l'implication de l'ordre des experts comptables pour l'élaboration des situations d'apprentissage.

Politique des langues

Les étudiants ont des cours d'anglais des affaires et sont préparés au TOEIC, qu'ils passent en 3ème année. La langue espagnole est aussi proposée aux étudiants, qui sont, après un test de niveau, répartis en niveaux, de « grand débutant » à « confirmé ».

Parcours diplômants

Le parcours Gestion Entrepreneuriat et Management des Activités (GEMA) permet à l'étudiant qui le suit de développer une activité au sein de tout type d'organisation ou de reprendre l'activité d'une structure existante. Il permet de seconder le dirigeant dans les petites entreprises, ou d'exercer des missions de gestion plus spécialisées dans les structures de taille moyenne ou grande.

Le parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH) permet à l'étudiant de se former sur la gestion et l'administration du personnel, le développement des ressources humaines.

Quant à lui, le parcours Gestion Comptable Fiscale et Financière (GC2F) du BUT GEA a pour objectif de former les professionnels capables de produire, contrôler, et analyser l'information comptable, fiscale et financière des organisations.

Le parcours GC2F permet aux étudiants qui valident toutes les compétences de valider neuf des treize unités constitutives du Diplôme de Comptabilité Générale (DCG). Les autres parcours (GEMA et GPRH) obtiennent quatre des treize UE.

Le BUT est un parcours professionnalisant mais les étudiants peuvent poursuivre leurs études, notamment en master.

Volumes horaires

Dans sa forme initiale, le BUT GEA totalise un volume d'heures de 1.800 heures et de 600 heures projet. De ce volume d'heures, 700 heures sont des heures de tronc commun (enseignements communs à tous les parcours) en première année. En deuxième année, le tronc commun propose 396 heures de cours et les enseignements de spécialité 224 heures. Quel que soit le parcours, ce volume d'heures reste identique. En troisième année enfin, 286 heures constituent le tronc commun et 194 heures les enseignements de spécialité.

Modalités d'enseignement

Le programme national prévoit le volume horaire et impose un nombre minimum de TP. Les SAé sont dispensées en permettant à l'étudiant de travailler sur des heures dédiées, en autonomie, précédemment évoquées et nommées « heures projet ». La formation n'est pas dispensée en distanciel.

Modalités de contrôle des compétences et des connaissances

Le programme national prévoit une évaluation en contrôle continu. Entre la première année et la troisième année, le poids des ressources et des SAé dans la moyenne annuelle passe progressivement de 60% à 40% (et inversement).

LA PROFESSIONNALISATION

Stages

Le programme national prévoit des stages sur les trois années du BUT : 4 semaines en BUT1, 8 semaines en BUT2, et 12 semaines en BUT3. Pour les étudiants en mobilité dans le cadre du partenariat avec l'UQAR, le stage est réalisé au Québec soit en totalité, soit en partie (complété par un stage en France).

Alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation)

La formation est ouverte à l'alternance. Il est possible pour un étudiant en formation initiale de rejoindre l'alternance en deuxième ou troisième année.

Projets tutorés

Les heures de projet permettent à l'étudiant de travailler principalement sur les SAé, en totale autonomie. Un accompagnement régulier est prévu par les enseignants, au travers d'heures dites « Heure suivi », et cela à hauteur de 75 heures par an et par TD, pour l'ensemble des SAé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des partenaires locaux interviennent régulièrement auprès des étudiants pour les accompagner dans leur recherche d'entreprise, l'élaboration de leur CV, les préparer à des entretiens d'embauche.